

LE RÉGIME DE GARANTIE CONTRE LES CALAMITÉS AGRICOLES

Type de saisine : AUTOSAISINE

Type de texte : RAPPORT

Traité par : Agriculture

Adopté le : 07/06/1961

Mandature : 1959-1964

Rapporteur :

LAURENS Camille

La version numérique de ce document n'existe pas.

[Contactez le CESE pour obtenir le document.](#)

PRÉSENTATION

Référence :

1961-16